



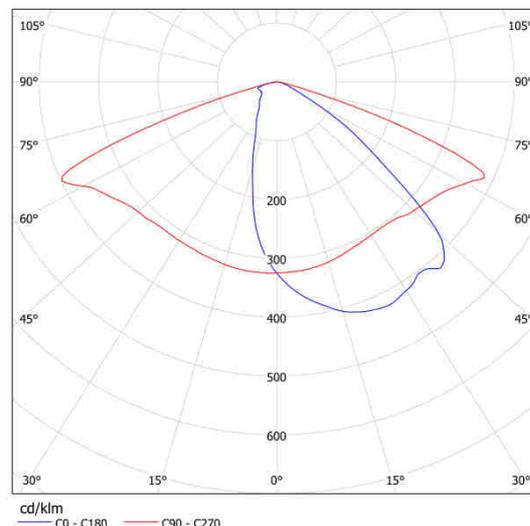
Caractéristiques

Degré de protection IP pour système optique	IP 66
Classe d'isolement	II
Tension d'alimentation	120 - 277 V AC
Fréquence	50/60 Hz
Température d'utilisation	de -40°C à +55°C
Matière	Profil aluminium, anodisé
Couleur	Graphite / Noir
Type de LED	CREE XT-E
Durée de vie des LEDs	>50 000h
Éléments décoratifs	Bande aspect bois exotique

Données techniques

Luminaire	CORE LED 24	CORE LED 48
Référence	215330/6	215333/6
Température de couleur [K]	5 000	
Indice de rendu des couleurs CRI	75 ²	
Nombre de LEDs	12	24
Courant d'alimentation [mA]	650	
Puissance des LEDs [W]	24	48
Flux lumineux des Leds ¹ [lm]	2 850	5 700
Puissance totale du luminaire [W]	31	55
Flux lumineux du luminaire ¹ [lm]	2 300	4 550
Efficacité lumineuse [lm/W]	74	83
Poids net [kg]	42	
Volume unitaire [m ³]	1,75	
Semelle pour la France	400 / entraxes 300 M18	
Kit de fixation	M18 L460	

Courbe de distribution pour CORE LED



¹ Une tolérance de +/- 3 % doit être prise en compte sur cette classe de diodes

² Tolérance de paramètre +/-2

- Directive basse tension LVD 2006/95/WE, norme PN-EN 60598-1
- Directive EMC 2004/108/WE, normes: PN-EN 55015, PN-EN 61547, PN-EN 61000-3-2, PN-EN 61000-3-3
- Paramètres basés sur les mesures de la Méthode IESNA LM 79-08
- Ce produit peut être anodisé en 10 couleurs au choix dans notre gamme

Le candélabre CORE LED peut être installé

dans les espaces de catégorie III et IV pour les 4 zones de vent

Zone 1 (22m/s)

Zone 1 et 3 et 450m AMSL (24m/s)

Zone 2 (26m/s)

Zone 3 et 755m AMSL (28m/s)

Dans les espaces de catégorie II pour les zones de vent

Zone 1 (22m/s)

Zone 1 et 3 et 450m AMSL (24m/s)

Zone 2 (26m/s)

Dans les espaces de catégorie I pour la zone de vent

Zone 1 (22m/s)

Catégorie :

I. Littoral et berges lacustres >5km

II. Région avec de rares maisons et arbres de petites dimensions

III. Région suburbaine, industrielle, forêts

IV. Région urbaine dont 15% des édifices ont une hauteur de 15m

La hauteur admissible du candélabre CORE LED dépend de la catégorie de lieu d'implantation et de la zone de vent

